



HAL
open science

Master Systèmes, territoires, environnement, patrimoine

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Systèmes, territoires, environnement, patrimoine. 2015, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02040887

HAL Id: hceres-02040887

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040887v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Système, territoire, environnement, patrimoine

- Université Jean Monnet Saint-Etienne – UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Système, territoire, environnement, patrimoine* (STEP) a été créé en 2007 et prolonge le master *Territoires, patrimoines, environnement* TPE qui pré-existait. Il s'agit d'une formation transdisciplinaire, orientée recherche et applications, fondée sur les savoirs, méthodes et pratiques de l'histoire et de la géographie des territoires et des environnements. L'objectif de formation énoncé dans la fiche RNCP est variée et ambitieuse.

La formation est co-habilitée par les établissements suivants :

- Université de Savoie Mont Blanc
- Université Joseph Fourier Grenoble - UJF
- Université Lumière Lyon 2
- Ecole Nationale Supérieure des Mines Saint-Étienne
- Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE)
- Ecole normale supérieure de Lyon - ENS Lyon

La restructuration de l'offre de formation visait à : 1) accompagner l'évolution des structures de recherches (ISTHME-EVS) ; 2) stabiliser un effectif étudiant en M1 à Saint-Etienne (poursuite du L3) ; mettre en cohérence la filière Patrimoine à l'échelle du site.

La formation s'organise en une première année de tronc commun et d'un système d'options qui permettent à l'étudiant de préparer une des 4 spécialités : Système d'information géographique (SIG), professionnel ; Système territoriaux, Aide à la décision (STADE), recherche ; Patrimoines, paysages culturels, mémoire (PPCM), professionnel ; Temps, espace, culture et sociétés (TECS), recherche.

Avis du comité d'experts

La coordination de l'ensemble de la formation (STEP) est assurée par le responsable du parcours SIG.

La formation présente une architecture claire et lisible, tant au niveau de l'organisation que des contenus des enseignements. Le M1 est structuré sur un tronc commun et un système d'options mutualisées au choix (3 UE/6 UE).

La formation assure une poursuite d'étude pour des étudiants issus de L3 à Saint-Etienne, mais jouit également d'une bonne attractivité, notamment pour les parcours professionnels (80 % d'étudiants hors UJM). La formation bénéficie d'un environnement scientifique régional favorable. Elle s'adosse à deux équipes de recherches principales de grande qualité (EVS et LEM-CERCOR). Elle entretient des liens étroits avec les milieux professionnels régionaux, ce qui lui permet d'assurer une bonne professionnalisation des étudiants. Les formations professionnelles correspondent à des besoins en terme d'emploi, qu'il s'agisse des métiers de la géométrie (SIG) ou de l'animation et du patrimoine (PPCM).

L'adossement d'un des parcours à ERASMUS MUNDUS McLand constitue à la fois une forte ouverture sur l'international et un facteur de dynamisation interne.

L'équipe pédagogique est constituée de 17 enseignants statutaires (6 PR et 11 MCF) auxquels il faut ajouter un IE fortement impliqué dans l'enseignement et des intervenants professionnels suivant les parcours. Le parcours PPCM bénéficie d'un appui administratif au sein de la filière Patrimoine.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Elle semble bonne pour les parcours recherche, mais l'articulation enseignement recherche est peu détaillée dans le dossier. Le fait que le parcours PPCM pourtant professionnel soit quantitativement celui qui débouche sur le plus grand nombre de poursuite en thèse est un élément étonnant et qui interroge sur le recrutement des étudiants, la conception de la formation et sa finalité.
Place de la professionnalisation	Elle est bonne pour les spécialités professionnelles, tant en terme de place que de qualité. La formation à la recherche par la recherche qui constitue la base des spécialités recherche n'est pas suffisamment explicitée (rôle des mémoires par rapport à la formation en présentiel, articulation enseignement/recherche, statut des stages en laboratoire, intégration dans les programmes de recherche...).
Place des projets et stages	Elle est satisfaisante dans les deux types de parcours d'un point de vue quantitatif, mais la qualité des stages proposés et leur suivi, notamment pour les parcours recherche, reste marquée par beaucoup d'incertitude.
Place de l'international	Si la place de l'international est très présente pour la spécialité PPCM sous différentes formes, notamment du fait de l'adossement au label ERASMUS MUNDUS McLands, elle est très limitée voir quasi nulle pour certaines autres spécialités (STADE, TECS).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le dossier est peu documenté à ce sujet. Les tableaux fournis en annexes ne sont pas plus loquaces.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement fait une grande place notamment en M1 aux CM en présentiel. Il n'est pas fait mention de formations spécifiques (complément de diplôme type CLES ou C2i niveau 2).
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants est classique et combine évaluation individuelle et en groupe pour les projets tuteurés.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier est muet à ce sujet. Pas de mention de livret étudiant, ni de référentiel.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est en grande partie assuré par l'Université. Un suivi au plus près des parcours n'est que partiellement mis en place via les réseaux sociaux pour deux spécialités (PPCM et SIG). L'utilisation qui est faite des réseaux sociaux mériterait d'être détaillée.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le dossier est muet à ce sujet. Il mentionne simplement une autoévaluation informelle par les étudiants. Rien n'est spécifié sur les procédures de prises en compte des remarques éventuelles.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Richesse et diversité de l'équipe pédagogique, que ce soit au niveau des enseignants-chercheurs que des professionnels issus de l'environnement régional.
- L'adossement au label ERASMUS MUNDUS MacLand qui constitue incontestablement un atout pour la visibilité de la formation et son attractivité.

Points faibles :

- Faiblesse du pilotage à l'échelle du diplôme notamment de l'articulation M1/M2 qui mériterait d'être mieux travaillée, et qui se traduit par un dossier très lacunaire.
- Faiblesse des enseignements en présentiel (h/ECTS) et des formes d'enseignements (principalement CM en M1) : 114h ETD en S1. Il n'est pas possible d'effectuer un calcul similaire pour les S3 sauf pour TECS où le volume est de l'ordre de la centaine d'heures.
- Forte hétérogénéité des effectifs entre les parcours et les déséquilibres qui en résultent : 5 inscrits en moyenne pour STADE, 16 inscrits pour SIG, 30 inscrits pour PPCM et 6 inscrits pour TECS.
- Faiblesse des procédures de suivi et d'évaluation de la formation.

Conclusions :

Le pilotage de la formation semble un point faible du master STEP avec une double limite : la faiblesse des interactions M1/M2. Le niveau M1 semble bénéficier d'une attention importante, mais semble « autonome ». Le M2 souffre d'un manque de cohérence de pilotage d'ensemble qui est reporté aux parcours. Certains parcours semblent porter plus d'attention que d'autres aux éléments de pilotage, de suivi des étudiants et d'autoévaluation. Cela semble se ressentir à la fois sur l'attractivité des parcours, mais aussi la qualité de l'insertion des étudiants. Ce niveau d'hétérogénéité dans l'implication de gestion des parcours se retrouve dans le dossier qui manque d'homogénéité et de cohérence.

Si le master STEP apparaît dans l'ensemble comme une formation de qualité, cette formation semble d'avantage soutenue par ses spécialités que par la cohérence du diplôme global, qui « colle » des éléments hétérogènes. Le manque d'objectifs pédagogiques et de ciblage des métiers, qui transparaît dans la fiche RNCP, devrait faire l'objet d'une discussion au sein de l'équipe pédagogique du Master.

Éléments spécifiques des spécialités

Système d'information géographique

Place de la recherche	La place de la recherche est limitée dans le parcours SIG puisqu'il s'agit d'une formation professionnelle. Elle bénéficie toutefois de l'appui de l'équipe EVS à laquelle appartiennent les PR et MCF intervenant dans la formation. 4 étudiants de la formation ont poursuivi en thèse sur la période.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est forte dans ce parcours. Elle prend la forme d'interventions de professionnels dans l'équipe pédagogique (une douzaine). Il est à noter une attention particulière à la réflexion sur l'évolution des métiers de la géomatique et des

	éléments de formation via des réseaux professionnels et associatifs et la réflexion sur l'insertion au niveau du corps d'ingénieur territorial.
Place des projets et stages	La place des stages est satisfaisante. Leur durée minimale est de 2 mois, mais leur durée réelle généralement plus longue (4 à 6 mois). La spécialité SIG propose également un travail sous forme de projet tuteuré au travers de commandes et de mise en situation.
Place de l'international	Non renseigné dans le dossier.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La spécialité accueille des étudiants en formation continue, ce qui correspond à la fois à des objectifs de formation et traduit également la reconnaissance de cette spécialité professionnelle.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Outre l'usage des technologies numériques lié aux outils, il est fait mention de cours à distance via le Géoweb, l'utilisation de webréunion et de soutenances à distance.
Evaluation des étudiants	Le dossier est pratiquement muet sur le sujet. En particulier il n'est rien dit sur la composition des jurys (place des professionnels?) et des modalités d'harmonisation des soutenances.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier ne dit pas grand-chose, si ce n'est que ce suivi n'est pas simple à réaliser et chronophage. Mais à aucun moment il n'évoque des outils simples et concrets comme le livret de l'étudiant ou les syllabus par exemple.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés se fait essentiellement via les enquêtes à 30 mois réalisées au niveau central de l'université. On note également un recours aux réseaux sociaux numériques pour assurer le suivi des étudiants, mais non détaillé.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Pas de conseil de perfectionnement au niveau de la spécialité. L'implication des étudiants est limitée. La spécialité SIG procède à une autoévaluation qui se déroule à deux moments de l'année et sert à ajuster la formation pour l'année suivante. Mais là encore, aucune procédure permettant des ajustements en cours d'année n'est évoquée

Système territoriaux, aide à la décision

Place de la recherche	Le master 2 STADE est le seul à comporter un parcours recherche qui fait l'objet d'une mutualisation entre sept établissements à l'échelle régionale. C'est un dispositif intéressant et judicieux qui permet aux différents établissements de conserver une force de recherche dans le domaine sans être obligé d'aligner des effectifs importants. Le partenariat régional permet d'avoir six équipes support en plus des équipes locales déjà citées. Le lien avec la recherche au sein de cette spécialité bénéficie également à la partie professionnelle de cette dernière.
Place de la professionnalisation	La formation est orientée métiers, avec une montée progressive en professionnalisation du M1 (tronc commun) au M2. L'objet montagne est étudié en M1, avec une approche pluridisciplinaire. Dès le second semestre du M1, les étudiants doivent opérer un choix de pré-spécialisation à travers leur choix de mémoire : de recherche ou résultant d'une étude de cas. Le M2 professionnel, géré par les géographes du CISM, donne une part importante aux intervenants professionnels représentatifs des secteurs d'emploi visés. On note un souci de s'adapter aux outils émergents pour faciliter le placement des étudiants : les plans climat-énergie par exemple. On note également, ce qui est une forme de

	professionnalisation utile, la préparation aux concours de la fonction publique territoriale intégrée au cursus.
Place des projets et stages	Outre les stages de terrain (un par module), un stage d'une semaine à la rentrée et un stage de mesure et enquête sont mis en place en master 1 (commun). Le second semestre du M1 est entièrement dédié à une étude de cas ou de recherche.
Place de l'international	Le master recherche est davantage internationalisé que la spécialité professionnelle, du fait notamment du conventionnement avec quatre universités européennes (Séville, Lisbonne, Milan et Padoue).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les sources de recrutement local semblent diminuer, mais il faut intégrer à l'évolution des effectifs le transfert de la partie Enseignement à un master MEEF à partir de la rentrée 2012. En revanche, l'attractivité vis-à-vis de l'extérieur se maintient avec 15 étudiants d'origine externe sur 22 inscrits en M1 (ils étaient déjà 15 en 2009, mais sur 38). Le M2 professionnel peine à maintenir ses effectifs avec 13 inscrits seulement en 2013-2014 contre 17 en 2009-2010. Les étudiants inscrits en recherche sont 6 ou 7 selon les années, ce qui serait difficile à assumer sans la mutualisation qui a été opérée. L'attractivité de la formation semble être au cœur des préoccupations de ses responsables, comme en témoigne le dossier qui rend compte de nombreuses actions en ce sens. Il ne semble pas y avoir de passerelles prévues, notamment entre les deux spécialités recherche et professionnelles du master.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les sorties de terrain et autres stages sont au cœur de la pédagogie. Le numérique est présent dans la spécialité recherche avec des enseignements en ligne offerts par les établissements partenaires.
Evaluation des étudiants	Les exercices notés sont très variés : exposés oraux, analyse paysagère écrite, travaux sur outils et logiciels, notes de stage (de rentrée, de méthodes). Les travaux d'étude et de recherche sont notés (écrit : 18 ECTS, oral : 6 ECTS).
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier fournit très peu d'éléments sur cette rubrique, dont l'importance semble ne pas avoir été prise en compte par ses rédacteurs.
Suivi des diplômés	Le parcours recherche débouche assez peu sur des thèses de doctorat, la proportion des poursuites en doctorat diminuant au fil du quinquennal écoulé. 70 % des diplômés s'orientent vers la fonction publique territoriale ou des bureaux d'études. Concernant les diplômés du parcours professionnel, la fiche reproduite ne concerne que les diplômés 2010. Le taux d'emploi est apparemment élevé, mais on ne peut relever qu'un nombre restreint de fonctions occupées. Il est surprenant que la formation n'assure pas un suivi plus serré de ses diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	On relève l'absence de conseil de perfectionnement, élément particulièrement regrettable pour une formation professionnalisante. En revanche, il existe des dispositifs d'évaluation des formations par les étudiants.

Patrimoines, paysages culturels, mémoire

Place de la recherche	Elle semble paradoxalement importante pour une spécialité professionnelle. 30 étudiants issus de cette formation ont poursuivi en thèse.
-----------------------	--

Place de la professionnalisation	On note un fort accompagnement professionnel sous forme de professionnalisation des enseignements (participation d'acteurs de la gestion et de l'animation du patrimoine) mais aussi par le biais des stages.
Place des projets et stages	Il n'est pas fait mention de projets tuteurés dans le dossier, l'accent étant mis sur le stage professionnel. Celui-ci est de longue durée (4 à 6 mois). Il fait l'objet d'un suivi régulier par un tuteur.
Place de l'international	L'internationalisation est fortement présente dans la spécialité Patrimoines notamment via le programme ERASMUS MUNDUS MacLands. Des enseignants étrangers (entre 1 et 4 par an) interviennent dans la formation. Une partie des cours est donnée en anglais ou en italien.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'accompagnement se fait au cas par cas. Il ne semble pas exister d'après le dossier de dispositif institutionnalisé d'accompagnement et d'orientation/réorientation.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Il est fait mention d'un rapprochement entre les spécialités SIG et Patrimoine sur la question numérique. Cependant ses modalités pratiques et ses objectifs restent inconnus.
Evaluation des étudiants	Le dossier est peu loquace sur la question. Il est fait état d'une évaluation « proche de la situation professionnelle ». Rien n'est indiqué que le fonctionnement des jurys de stages (place des professionnels?) et des jurys de diplômes.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier ne dit pas grand chose, si ce n'est que ce suivi n'est pas simple à réaliser et chronophage. Mais à aucun moment il n'évoque des outils simples et concrets comme le livret de l'étudiant ou les syllabus par exemple.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés se fait essentiellement via les enquêtes à 30 mois réalisées au niveau de l'université. La spécialité a également mis en place un suivi via les réseaux sociaux (page Facebook). Il n'est pas fait de bilan de cette expérience.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La spécialité est dotée d'un Comité de pilotage. Et celui-ci ne se réunit qu'une fois par an, en fin d'année au moment des soutenances, ce qui ne permet pas d'apporter des ajustements en cours d'année à des problèmes qui auraient pu être identifiés et solutionnés bien plus vite. L'implication des étudiants dans l'autoévaluation n'est pas précisée.

Temps, espace, culture et sociétés

Place de la recherche	La place de la recherche est importante puisque cette spécialité vise des débouchés vers la recherche académique en histoire. Cette spécialité est adossée au laboratoire ISTHME, mais bénéficie des enseignants chercheurs du CERCOR et du laboratoire J. Palerne, composante d'HISOMA. La spécialité TECS propose au cours du semestre 3, la participation à un séminaire de recherche, journée d'étude ou colloque d'un des centres supports (HISOMA ou CERCOR-LEM) avec communication et rapport.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est limitée à une initiation à la recherche par la recherche. Outre la dimension académique, il est fait mention d'une dimension « terrain » mais sans plus de précision.
Place des projets et stages	Au cours du semestre 4, les étudiants effectuent au moins une semaine de stage dans une entreprise, une association ou une institution avec la recherche. C'est assez court.

Place de l'international	Elle est limitée à des échanges ERASMUS (Roumanie, Italie et Espagne) sans que l'on sache s'il s'agit d'accueil ou de départ d'étudiants. Il n'est pas non plus précisé si les conventions ERASMUS concernent les enseignants.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le dossier est muet à ce sujet.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le dossier est muet à ce sujet.
Evaluation des étudiants	Les évaluations académiques sont privilégiées. Rien n'est précisé.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier est muet à ce sujet.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés se fait essentiellement via les enquêtes à 30 mois réalisées par l'université.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le dossier est muet à ce sujet.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3MA160009984

Master mention Systèmes, Territoires, Environnements, Patrimoines

Monsieur le Directeur,

L'Université Jean Monnet, Saint-Etienne et ses équipes pédagogiques remercient les experts du HCERES pour leur travail d'évaluation, leurs analyses et recommandations. L'établissement n'a pas d'observations particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.


Khaled BOUABDALLAH

